

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 JUILLET 2024

ORDRE DU JOUR

- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 3 juin 2024
- Compte rendu des Décisions et des MAPA

FINANCES

1. Budget principal 2024 : approbation du Budget Supplémentaire
2. Autorisation de signature : « avenant au bail emphytéotique avec la société des courses hippiques de Langon »
3. Informations relatives aux Indemnités élus
4. Budget participatif : projets retenus

INTERCOMMUNALITE :

5. Compétence eau potable : fin de l'exploitation en régie par la commune au 31/12/2024 et transfert au SIAEPA

RESSOURCES HUMAINES

6. Création d'emplois non permanents afin de faire face à des besoins liés à des accroissements temporaires d'activité (article L.332-23 1°)
7. Modification du tableau des emplois : ouvertures de postes suite à promotion interne

ENFANCE JEUNESSE

8. Convention de participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Toulenne pour les enfants scolarisés en classe ULIS.
9. Participation aux frais de scolarité demandée aux communes extérieures pour l'année scolaire 2023 / 2024
10. Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées : participation communale à l'école Sainte-Marie
11. Modification du règlement intérieur des temps périscolaires : Changement des horaires de l'accueil périscolaire à l'école maternelle et élémentaire à compter de la rentrée scolaire 2024/2025. Modification de la réservation et du paiement des factures

PROJET DE VILLE – URBANISME

12. Demande de contractualisation d'un programme d'aménagement d'école contractualisé avec le département de la Gironde pour les travaux de l'école maternelle Anne Frank : Modification
13. Autorisation de signature de la convention ORT

PATRIMOINE - CULTURE

14. Convention de recours au Service d'Accompagnement à la Gestion des Archives (SAGA)
15. Demande de Subvention au Conseil Départemental de Gironde dans le cadre de son soutien aux résidences de territoire
16. Autorisation de signature : convention de coorganisation avec l'IDDAC, agence culturelle du département de la Gironde dans le cadre de la saison culturelle 2024/2025 de la ville de Langon
17. Autorisation de signature : convention de partenariat avec l'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la saison culturelle de la ville de Langon

DIVERS

18. Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des petites villes de France

Questions écrites de M. SENDRES

- 1) Une actualité récente me suggère de poser une question écrite lors du prochain Conseil Municipal. Sa réponse ne nécessitant pas de recherches particulières, y apporter une réponse ne devrait pas poser de problème.
Cette semaine, un commerce du centre-ville a connu un nouvel épisode de vol. Pendant les heures d'ouverture, 2 individus ont fracturé les vestiaires du personnel, dérobant ainsi des objets de valeur. Une agression sur un membre du personnel a été évitée de justesse. La responsable du magasin a aussitôt appelé la police municipale en raison de la proximité de leur bureau avec le commerce. Il lui a été répondu qu'il n'était pas possible d'intervenir entre 12h et 14h.
Voici la question : ne serait pas souhaitable, comme nous l'avons déjà demandé, d'élargir les horaires de travail de la police municipale et d'envisager que leurs bureaux se situent dans un site en cœur de ville, bien accessible visuellement et plus proche de la population ?
- 2) Par ailleurs, lors du dernier Conseil Municipal dans le cadre d'une délibération concernant la TLPE, l'adjoint en charge de la tranquillité publique nous a indiqué que des procès-verbaux avaient été dressés à l'encontre de personnes pratiquant l'affichage sauvage. Serait-il possible, pour bien mesurer l'impact de ces mesures, d'obtenir le nombre de ces PV ainsi que la somme que cela a représenté sur la période des 12 derniers mois.

COMMUNICATIONS

Informations données par le Maire et les Adjoints